

# Note d'unité

## Centre bus de Défense Ouest I N°2019-65

Décision du 9 août 2019

### Décision n° BUS/MRB 2019-65 du 9 août 2019 portant délégation de signature de la directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Défense Ouest au personnel d'encadrement du centre bus de Défense Ouest

#### La directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Défense Ouest,

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2018-95 consentie le 17 décembre 2018 au directeur du département BUS par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2018-84 consentie le 17 décembre 2018 au directeur du département MRB par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° BUS 2018-123 consentie le 17 décembre 2018 par le directeur du département BUS à la directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Défense Ouest ;

Vu la délégation de pouvoirs n° MRB 2018-D-0941 consentie le 17 décembre 2018 par le directeur du département Matériel Roulant Bus (MRB) à la directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Défense Ouest ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation à :

- Monsieur Philippe BLONDEL, responsable des ressources humaines, ou à
- Madame Christine FLOUZAT, contrôleur de gestion d'unité, ou à
- Monsieur Michaël ROUGEUL, responsable transport, ou à
- Madame Dominique BRAVO, responsable exploitation, ou à
- Madame Leila NAJI SOUQOFANE, responsable pôle service et prévention, ou à
- Monsieur Grégory LENGRAND, responsable prévention sécurité, ou à
- Monsieur Nicolas MADIC, responsable projets voirie, ou à
- Monsieur Cyril PROST, responsable prévention sécurité, ou à
- Madame Nathalie CHEVALIER, responsable équipe ressources humaines, ou à
- Monsieur Antonio RODRIGUEZ VIZCAINO, responsable maintenance.

A l'effet de signer, en son nom, tous les documents relatifs à l'enquête faisant suite soit à un accident grave du travail ou d'incidents répétés ayant révélé un risque grave, soit à la découverte



---

d'un danger ou risque grave, d'une maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave ou d'une atteinte aux droits des personnes.

### **Article 2**

La présente délégation annule et remplace la délégation de signature n° BUS/MRB 2019-12 du 7 février 2019.

### **Article 3**

La présente délégation est publiée au Bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait le 9 août 2019

Pascale COMLAN  
Directrice du centre bus de Défense Ouest